

FACTURE N° 5030142

N/REF : 10/03/2025 9H51 C:264531 I:36204

V/Email reçu le Lundi 10/03/2025 à 9H51

SELON DEVIS N° 5030020

MADAME RONDET

**26 RUE LE BRIX
38100 GRENOBLE**

IMMEUBLE : BRIX
26 RUE LE BRIX
38100 GRENOBLE

Fontaine, le 14 Mars 2025

Référence Marché: Bareme Multi-Prestations

LOCALISATION : ALLEE 26 LE BRIX - MME RONDET 07 62 73 65 94

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5030020 du 06/03/2025 d un montant de
342,04 € TTC

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE MME RONDET AU 4EME ETAGE
COUPURE D'EAU DU LOGEMENT
VIDAGE DU RESEAU DE CHAUFFAGE
DEPOSE ET REMPLACEMENT DU SECHE SERVIETTE
RACCORDEMENT
REMISE EN EAU
PURGE DU RESEAU
CONTROLE BON ETANCHEITE ET BON FONCTIONNEMENT

NOUS NE PRENONS PAS EN CHARGE LES EMBELLISSEMENTS

NOTRE INTERVENTION DU 12/03/2025

ATTENTION: PRESENCE D'UNE AUTRE FUITE SUR NOURRICE ENCASTREE DANS LE
MUR
LA VANNE EAU FROIDE EST HORS SERVICE
PREVOIR LE REMPLACEMENT DE LA VANNE GENERALE (SYNDIC CITYA)
PREVOIR LA REPARATION DE LA NOURRICE PAR SOUDURE

OBSERVATIONS : AH TT Email envoyé le 06/03/25 à 11H38 BD

Suite a donner : OUI. Le 12/03/2025 à 18:34

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 5030142

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	310,95	310,95
	TOTAL H.T.		310,95
	T.V.A. a 10,00%		31,09
	TOTAL T.T.C.En EURO		342,04

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN